



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Claude MORASSUTTI, maire de la commune de Cruscades, certifie avoir procédé à l’affichage dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique relative à la demande d’autorisation unique présentée par la sas « Engie Green Grazas » développée par la SAS « Engie Green France » pour la création et l’exploitation d’un parc éolien constitué de 6 aérogénérateurs, d’un poste de livraison et d’un pylône de mesure sur le territoire de la commune de Villedaigne.

Cet avis a été affiché à compter du 07 janvier 2020 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 52 jours consécutifs, du 07/01/2020 au 27/02/2020 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à Cruscades, le 28 février 2020

Le Maire

Jean-Claude MORASSUTTI

